La précarité en Marche

Combattre touTES ensemble les ordonnances Macron, c'est aussi le stopper dans son offensive pour engraisser une poignée de possédantEs en rognant sur les droits du plus grand nombre, précariséEs, précaires, licenciées, excluEs…

Entre deux "négociations" pour persuader les directions syndicales qu'il est bon pour l'emploi de remplacer le CDI par des contrats précaires et de faciliter les licenciements, la ministre du Travail a fourni un exemple concret de cette politique de l'emploi : la suppression immédiate – et rétroactive pour certainEs déjà employéEs et ayant tout abandonné pour rejoindre leur "poste" – de dizaines de milliers d'emplois aidés. Ces CUI, CIE, CAE, seraient "coûteux pour les finances publiques", et ne favoriseraient "ni le retour à l'emploi", "ni l'acquisition d'une formation vraiment qualifiante".

Le coût de ces emplois ultra-précaires est pourtant bien modique, comme l'APL, en rapport de l'aide que ces dispositifs sociaux apportent à des centaines de milliers de chômeurs/ses. Leur salaire représente un 20 000 000ème des exonérations de Macron sur l'ISF, un 400 000ème d'un transfert au foot, un 4 milliardième du coût – sous évalué – des JO…

Et combien par rapport aux indécents bénéfices de Pénicaud sur des actions qu'elle a vendues suite à un plan de licenciement dont, DRH, elle était l'instigatrice?

La ministre est d'autant plus crédible à se soucier des deniers publics, que là aussi elle n'a pas manqué de donner l'exemple en "omettant" de procéder à un appel d'offre pour l'organisation d'une prestation de Macron à Las Vegas. Et du coup, elle pourrait bien être contrainte aussi de donner l'exemple pour le retour à l'emploi… Mais peut-être pas sur un emploi de DRH, tant sa gestion de ces ressources d'ajustement que sont les emplois aidés, inhumaine comme il se doit, mais surtout désastreuse pour la rentrée gouvernementale, n'a pas convaincu, Blanquer le premier.

Celui-ci, en voyage à la Réunion, recherchait un succès facile avec ses dédoublements en CP dans cette île recordman du nombre de REP+. Il avait juste oublié qu'elle l'est aussi pour le nombre de précaires, et d'emplois aidés. Il a été accueilli avec un report de la rentrée d'une semaine décidé par les maires, contre la suppression de ces contrats, exemple d'action qui risque de s'étendre. Blanquer va imposer aux AssistantEs d'Éducation, en plus des études surveillées, de palier la disparition des emplois aidés, contre une hypothétique embauche.

Autant le prendre de vitesse, comme le propose l'appel des AED du lycée S. Beckett, dans le 77*, unies dans l'action avec les CUI :
"Marre de notre statut précaire ! Nous sommes en postes depuis un certain temps. On s'investit dans notre travail. Mais nos postes sont précaires. Une fois qu'on sort de ce système, il n'y a plus rien. On profite de notre situation pour nous en demander toujours plus. À la fin de nos six ans, on nous met au chômage pour recruter quelqu'un d'autre, qui sera mis au chômage ensuite. À l'issue de ces six ans, on n'arrive même pas à faire valoir notre droit à la formation.

Par ailleurs sur les 3,5 postes de titulaires et les deux CUI qui travaillent au lycée Beckett, il n'y a aucun étudiant : nous sommes des gens qui souhaiteraient s'investir durablement dans cet emploi. Nous en avons marre de la précarité et des pressions qui vont avec. Nous voulons que notre travail soit reconnu pour ce qu'il est : indispensable au fonctionnement des établissements. Pour cela, nous souhaitons en finir avec les contrats temporaires et obtenir un véritable statut.

Pour faire entendre notre voix, nous voudrions créer un réseau d'Assistants d'Éducation, d'abord sur l'académie de Créteil. Pour cela, nous demandons aux structures syndicales de relayer cet appel et de nous aider à constituer ce réseau."

Ce réseau doit se constituer, comme une composante du front social pour défendre les droits et en arracher de meilleurs…

Olivier Vinay

*pour tout contact : dupont010@yahoo.com